

29 novembre 2007

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**AU FEMININ.COM**

(Eurolist)

Par courrier du 28 novembre 2007, la société AS Online Beteiligungs GmbH (1) (Axel-Springer Strasse 65, 10888 Berlin, Allemagne) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 novembre 2007, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société AUFEMININ.COM et détenir 6 105 202 actions représentant autant de droits de vote AUFEMININ.COM, soit 68,15% du capital et 67,89% des droits de vote de la société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions AUFEMININ.COM dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par AS Online Beteiligungs GmbH visant les actions AUFEMININ.COM (3).

- 
- (1) Société détenue à 65,45% par Axel Springer Aktiengesellschaft, à 13,95% par M. Marc-Antoine Dubanton, à 13,05% par Mme Anne-Sophie Pastel et à 7,55% par M. Cyril Vermeulen.  
Axel Springer Aktiengesellschaft est contrôlée par Axel Springer Gesellschaft für Publizistik GmbH & Co, qui détient 50% plus 10 actions du capital d'Axel Springer Aktiengesellschaft qui est elle-même détenue à 90% par Friede Springer GmbH & Co KG. Les actions de cette dernière ainsi que celles de son commandité, Friede Springer Verwaltungs GmbH, sont détenues à 100% par Mme Friede Springer.
  - (2) Sur la base d'un capital composé de 8 958 694 actions représentant 8 992 308 droits de vote en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
  - (3) Voir notamment D&I 207C2528 du 16 novembre 2007.